

Informations



La commune se connecte. Pour connaître toutes les informations vous pouvez vous abonner à la **page face book** !

OFFICE DU TOURISME

« Ne passez pas à côté des sites et visites incontournables d'**Alter'Alpa Tourisme**, connus et reconnus pour leur caractère unique et leur originalité : la **Maison du Salève**, les **Gorges du Fier**, le **Petit Pays**, le château de **Montrottier** et bien plus encore.

Bien sûr, bien d'autres lieux de visites, plus confidentiels mais tout aussi passionnants, s'offriront à vous et rythmeront vos vacances dans les Alpes entre **Annecy et Genève**. »

<http://www.alteralpatourisme.com>



DON DU SANG

Chaque jour en Auvergne-Rhône-Alpes, 1400 poches de sang sont nécessaires pour subvenir aux besoins des malades et seule la régularité des dons peut garantir un approvisionnement suffisant. Voici les dates pour les prochaines collectes de sang qui se déroulent au Gymnase des Ebeaux – salle annexe :

Mardi 24 juillet 2018 de 7h30 à 10h30
Jeudi 2 août 2018 de 16h00 à 19h30
Jeudi 25 octobre 2018 de 16h00 à 19h30
Jeudi 27 décembre 2018 de 16h00 à 19h30.

SERVICES DE PROXIMITE

Camion pizza

Un camion pizza s'installe sur la place tous les mardis et vendredis soir.

Le supermarché Utile de Cru-selles livre les courses pour les personnes qui le désirent à compter de 50€ d'achats sans frais de livraison.



Nouveaux habitants

Pensez à venir vous présenter en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales et faire connaissance !

MAIRIE DE VOVRAY EN BORNES

330 route du chef-lieu
 74350 Vovray-en-Bornes
 Tel : 04.50.44.24.88
 mail : mairie.vovray@wanadoo.fr

HORAIRES

Mardi de 14h à 18h
 Jeudi de 9h à 12h
 Vendredi de 9h à 12h

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée .

Du 1er au 16 août 2018 au matin.

Vovray en fête !

Cette année la vogue se renouvelle !
 Nouvelle place de village, nouvelle ambiance.
 Dès le samedi soir 20h, apéro sur fond musical. Suivi du BAL.
 Le dimanche, dès 10h, le premier concours de pétanque des Bornes !
 La journée, repas sous chapiteau, concert, DJ M Events...
 Messe de la St Christophe à 10h30 accompagnée par le Chœur des Bornes.



La vovraysienne

JUILLET 2018

FEUILLE MUNICIPALE N° 52

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Compte Administratif
- Péri-scolaire – Scolaire
- Travaux
- PLU
- Voirie
- Personnel communal
- Etat Civil
- Informations

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Pose de la première pierre

La CCPC a décidé d'organiser une petite cérémonie pour symboliser le début du chantier de l'école.

Avec Pierre GAL, maire du Sappey, nous avons pensé qu'il était opportun de s'allier à cette manifestation pour acter la première pierre de nos bâtiments péri-scolaires, en associant les enfants, les parents d'élèves sans oublier les différents présidents des associations « les Tartifilous » et de l'APE.



De nombreuses personnalités ont fait le déplacement dont M. le Préfet. Toutes ont salué notre action, à savoir : la mutualisation entre 3 collectivités, et, fait très rare, la mutualisation entre 2 communes.

Le chantier avance bien :

fin septembre le gros œuvre sera terminé.

L'équipement devrait être fonctionnel d'ici la rentrée 2019.

Très bel été à tous.

Votre Maire

Xavier BRAND



Pierre GAL, et Xavier BRAND, maires du Sappey et de Vovray entourés des directrices et quelques parents d'élèves

Compte administratif 2017

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	305 463,33
RECETTES	424 892,20
RESULTAT FONCTIONNEMENT	119 428,87

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	838 360,97
RECETTES	749 322,46
RESULTAT INVESTISSEMENT	-89 038,51

RESULTAT EXERCICE 2017	30 390,36
------------------------	-----------

Le compte administratif est le bilan financier annuel des opérations budgétaires exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire. Il présente les opérations réelles et permet de rapprocher les prévisions des réalisations.

REPORT DE L'EXCEDENT 2016	
FONCTIONNEMENT	454 507,20
INVESTISSEMENT	-22 398,68
TOTAL REPORT 2016	432 108,52
RESULTAT 2017	30 390,36
RESULTAT TOTAL DEFINITIF 2017 (432 108,52 + 30 390,36)	462 498,88

Taux

Malgré la baisse des dotations, la commune n'a pas augmenté les taux de la fiscalité.

Périscolaire

CENTRE DE LOISIRS DES BORNES

Il sera ouvert tout l'été excepté la dernière semaine d'août. Vous trouverez les plannings des activités sur le site internet de la mairie.

Petit bilan sur l'année 2017 : L'année a été marquée par le passage de la semaine à 4 jours, le centre a donc ouvert le mercredi matin ainsi qu'au mois d'août. Une augmentation de la fréquentation est constatée (environ 20%). 107 enfants sont inscrits dont 17% domiciliés à Vovray (soit 28 enfants en moyenne).

Pour l'année 2017, les dépenses s'élèvent à 65 723 €, les participations des parents à 35 985 €. Une subvention exceptionnelle extérieure de 1 906 € a été attribuée, le reste est financé par les communes soit 27 832 €. La commune de Vovray a versé une subvention de 4 620€ en 2017.



CANTINE - GARDERIE

Durant le temps des travaux, la cantine de Vovray est déplacée dans la salle paroissiale située au sous-sol de la mairie.

Nous en profitons pour vous informer que les menus de la cantine sont publiés sur le site de la mairie.

Une personne a rejoint

l'équipe du périscolaire, il s'agit de Karine Fabre qui travaille à la cantine du Sappey.

Pour toute information concernant la cantine, nous vous rappelons l'adresse mail :

lestartifilous@gmail.com



Etat Civil

NAISSANCES 2017

Bienvenue à

HENRY Léane, Marie-Anne le 20 février (Pré de la Gusta)
PIQUENOT Lou le 17 mars 2017 (au Château)
SANNA Chloé le 26 mai 2017 (Chef-lieu)
PERTUSA Ambre le 11 août 2017 (Vernay)
DIJOUX Nino, Alexis le 18 août 2017 (impasse des Vergers)
LISSONNET Nolan, Jules le 13 septembre 2017 (Body)
DELAFOY Adena, Lison, Chrystal le 11 octobre 2017 (Hameau du Salève)
DESNOUS Gaspard le 25 novembre 2017 (Vernay)
ORTIZ Kéo le 30 novembre 2017 (La Mouille)
NIGON Elliot, Hugh, André le 3 décembre 2017 (Chef-lieu)
SUBLET Jamy, Gaston le 31 décembre 2017 (Chef-lieu)

DECES 2017



Ils nous ont quittés

RICHARD Roger le 22 avril 2017
DAVOINE Charles le 7 mai 2017
BRAND Narcisse le 11 mai 2017
BRAND Mathieu le 21 mai 2017
BRAND Joseph le 10 juillet 2017
SUBLET Fernande le 22 juillet 2017
BRAND Charles le 1er juin 2016 (oubli dans l'Etat Civil 2016)

DEPART

M. le curé, Jean-Claude Sancey, ayant en charge notre village nous quitte pour une autre paroisse. Nous le remercions pour sa présence à nos côtés durant 9 ans, pour le service qu'il a assuré et les bonnes relations partagées.



LES CLASSES EN 7

Vous êtes nés une année en 7 ?

1927, 37,47,57,67,77,87,97,2007,2017, vous vous reconnaissez ? Vous étiez invités fin décembre pour un moment sympathique avec un point commun le 7! : simplicité, complicité pour cette « mosaïque » d'âges autour d'un buffet canadien. Le dernier né de 2017 est arrivé un peu tard pour participer le 31/12.

Les 8, préparez-vous, votre tour arrive !

Voici Chloé Sanna, née à son domicile chemin de Vardon, le 26 mai 2017. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas enregistré d'acte de naissance sur les registres d'Etat Civil!



MARIAGES 2017

Ils se sont dit oui :

FOURNIER Julien et GORDON PENA-LOZA Diana le 25 février 2017
FOURNET Jean-François et PAREJO Lynda le 20 mai 2017
ASMELASH GEBRU Michael et FOURNIER Lise le 5 août 2017
BOVAGNE Yannick et VIDALE Elsa le 5 août 2017
BRAND Aurélien et CAULMILONE Mylène le 19 août 2017
GAUTIER Flavien et DELALONDRE Anaïs le 26 août 2017



NOUVEAU :

LE PACS SE SIGNE EN MAIRIE ET CHEZ LE NOTAIRE

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. La déclaration conjointe de Pacs s'enregistre chez le notaire ou désormais en mairie.

Vous devez rédiger une convention (personnalisée ou cerfa 15726*2) et fournir certaines pièces à demander au secrétariat.

Une fois le dossier complet, l'enregistrement du PACS se fera sur rendez-vous avec l'officier d'Etat-Civil.



TRAVAUX CHEF -LIEU

Les travaux de l'aménagement du chef-lieu s'achèvent. Il reste à réaliser la résine sur le plateau surélevé et les arbres seront plantés cet automne.

Le but de ces travaux est de sécuriser le chef-lieu et de créer des aménagements pour rendre la place plus agréable.

Conscients des désagréments causés, nous vous remercions de votre compréhension tout au long du chantier et sommes sûrs que vous apprécierez les nouveaux équipements.

Le stationnement est limité sur la place, nous vous demandons de respecter certaines règles :

- les places situées devant l'immeuble sont réservées aux locataires.
- la place réservée aux personnes handicapées doit être laissée libre pour les personnes concernées.
- Merci de ne pas stationner en dehors des places, le béton désactivé est un matériau fragile.

Une plateforme a été créée en bas de l'Agorespace pour le stationnement.



Des arbres fruitiers au chef-lieu.

La mairie a planté 5 fruitiers en-dessous de l'église. En dehors du fait qu'ils produiront de bons fruits à venir, cette action a été menée pour le maintien du paysage bocager. Pour rappel, ce terrain était un verger : « le Verger de la Gusta ».

Personnel communal

Beaucoup de changement au service technique !

Le contrat aidé de Michel Charveys s'est transformé en titularisation au mois de mai. Il est recruté à temps plein sur la commune de Vovray-en-Bornes et mis à disposition de la commune du Sappey à 50%.



Christophe Mirat a également été recruté pour une durée de 6 mois. Il a signé un contrat avec la commune du Sappey et un avec la commune de Vovray, la mise à disposition n'étant pas possible pour les contractuels.

Pour l'été, les deux communes ont recruté deux jeunes saisonniers. Il s'agit d'Hugo Winckler pour Vovray et d'Adrien Jacques pour le Sappey.

Scolaire

La classe verte

Cette année, les trois classes du regroupement pédagogique intercommunal ont choisi de travailler sur un thème commun : « Nature et Musique ». Les élèves sont donc partis en classe verte au centre Musiflore à Crupies dans la Drôme pendant trois jours.

Sur place, ils ont participé à des activités autour de la nature : randonnées, jeux sensoriels, ... et autour de la musique. Les journées commençaient par une heure de chorale pour laquelle les enfants avaient préparé des chants en classe. Les élèves de CM1 / CM2 ont aussi créé et enregistré une bande sonore dans le but d'accompagner un conte écrit en classe.

Tous les enfants sont revenus la tête pleine de souvenirs.

Le travail effectué a été présenté au cours de la fête de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 29 juin au Sappey.

Cécile Lacotte, directrice de l'école de Vovray-en-Bornes



La Nature sur un Plateau

Dans le cadre de la politique du Plateau des Bornes, les élèves de la classe de CM1 / CM2 ont pu participer au projet pédagogique « La Nature sur un Plateau » mené par Asters.



Cette année le thème choisi était « Les paysages sonores », proposé par la Maison du Salève.

Hugo, notre intervenant, est venu durant deux après-midis en classe pour nous faire écouter les sons et les bruits qui nous entourent. Nous avons étudié les interactions entre les sons de la faune et ceux émis par l'activité humaine, l'échelle des bruits en décibels et nous avons réalisé une carte sonore de notre école. Il nous a également aidé à nous préparer pour une rencontre interclasse au cours de laquelle nous avons présenté notre travail. 6 écoles étaient présentes (250 enfants).

Celle-ci a eu lieu sur le site de Mouille Marin à Menthonnex en Bornes. Le beau temps était au rendez-vous et quelques élus dont la référente de Vovray du Plateau des Bornes, nous ont rejoints.

Cécile Lacotte, directrice de l'école de Vovray-en-Bornes



Travaux

GROUPE SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

La CCPC et les Communes de VOVRAY-EN-BORNES et du SAPPEY mènent conjointement le projet de construction du groupe scolaire et périscolaire. Un groupement de commandes a été constitué portant sur la maîtrise d’œuvre, dont le marché a été confié à M. Desvallées, architecte.

Un appel d’offres commun a été lancé et les entreprises retenues sont les suivantes :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC	PART CCPC TTC 67%	PART COMMU- NALE TTC 33%
1-Terrassement VRD	GIMBERT	239 706,29	160 603,21	79 103,08
2-Gros oeuvre	MEGEVAND	612 600,00	410 442,00	202 158,00
3-Charpente bois	LP CHARPENTE	621 453,07	416 373,56	205 079,51
4-Etanchéité	TECHNIQUE ETANCHEITE	12 091,80	8 101,51	3 990,29
5-Menuiseries exté- rieures	ANDRE ROUX	144 000,00	96 480,00	47 520,00
6-Occultations	SAGANEO	34 980,60	23 437,00	11 543,60
7-Serrurie	DEVILLE	67 454,40	45 194,45	22 259,95
8-Isolation peintures extérieures	ENTREPRISE MTB	78 546,22	52 625,96	25 920,25
9-Menuiseries inté- rieures bois	MENUISERIE GENE- VRIER	208 827,84	139 914,65	68 913,19
10-Doublages Cloi- sons	PERROTIN	73 673,44	49 361,20	24 312,23
11-Peintures inté- rieures	SEDIP	53 421,30	35 792,27	17 629,03
12-Faux plafonds	SPCP	31 729,50	21 258,77	10 470,74
13-Carrelages- faïences	CARRELAGE DU HAUT BUGEY	69 398,40	46 496,93	22 901,47
14-Revêtements sols souples	MIGNOLA	25 281,12	16 938,35	8 342,77
15-Ascenseurs	ORONA	23 640,00	15 838,80	7 801,20
16-Electricité cou- rants faibles	GRANDCHAMP	151 296,41	101 368,59	49 927,81
17-Chauffage ventila- tion sanitaire	POISSON	449 920,84	301 446,96	148 473,88
18-Equipements de cuisine	CUNY PROFESSIONNEL	19 044,00	12 759,48	6 284,52
19-Enrobés bordures	GROSJEAN	30 459,12	20 407,61	10 051,51
20–Espaces Verts	ARTEMIS	21 906,00	14 677,02	7 228,98
21-Production photo- voltaïque	ALPES SOLAIRE ENEGIES	27 128,77	18 176,28	8 952,49
TOTAL		2 996 559,11	2 007 694,60	988 864,51

Le coût des travaux s’élève donc à la somme de 988 864.51 €, la maîtrise d’œuvre à 127 563.52 € soit un total de **1 116 428.04€** (sans compter les travaux d’aménagement de voirie).

Des subventions ont été attribuées par :

l’Etat dans le cadre du fonds de soutien à l’investissement local (FSIL), pour 150 000€,

la Région dans le cadre du contrat ambition région pour 200 000€,

le Département dans le cadre du FDDT 2017 pour 210 000€ et 100 000€ pour le FDDT 2018 soit **660 000 €**.

Les deux conseils municipaux ont délibéré pour définir les modalités de participation de la commune du Sappey. Une somme de 200 000€ sera versée par annuité de 20 000€ par an pendant 10 ans. En fin de travaux, la somme sera réajustée en fonction des coûts définitifs.

L’EGLISE

Propriété communale, mise à disposition du Diocèse, l’Eglise a subi une rénovation importante en 1960. De style baroque léger, elle est devenue « chapelle de Montagne » dicit un architecte lors d’une visite.

Récemment, nous avons restauré **la sacristie**. Elle le méritait vraiment. Désormais cette pièce vétuste, indispensable à l’utilisation de l’Eglise et au prêtre desservant la paroisse, est devenue agréable, propre, pratique et rationnelle.



PLU - Zonage d’assainissement

Après l’arrêt du PLU le 5 février 2018, le dossier a été envoyé pour avis auprès des personnes associées.

A l’issue de cette consultation, une enquête publique conjointe « PLU et zonage d’assainissement » sera ouverte auprès des habitants. L’enquête devait débuter en septembre, nous sommes dans l’obligation de la repousser en raison de l’attente d’un document non parvenu. L’enquête se déroulera donc **du mardi octobre au jeudi novembre 2018**.

Un commissaire enquêteur sera disponible pour répondre à vos questions et tiendra un registre. Ses permanences sont les suivantes :

mardi de 14h à 17h,

le mardi de de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 11h30.

Le dossier sera consultable sur le site internet de la mairie et il sera aussi possible de faire part de vos observations sur l’adresse mail suivante

Vos remarques seront examinées avant l’approbation du document.

Voirie



LES CHIENS ERRANTS OU NON ATTACHÉS

Plusieurs réclamations ont été faites en mairie concernant les chiens errants ou non attachés qui importunent les promeneurs, cyclistes, chevaux, et autres chiens. Le problème est récurrent au chef-lieu, Rogin et Sallanjoux.

Il est interdit de laisser errer son chien, les propriétaires sont responsables de leur animal et doivent le garder sous surveillance. En liberté, l’animal doit être à portée de voix de son maître.

RAPPEL : Il est demandé aux maîtres de ramasser les déjections canines. Des sacs sont à votre disposition au niveau de l’aire de jeux et dans le chef-lieu.



DÉFIBRILLATEUR

Où le trouver ?

Sur la façade de la mairie.

Les bons gestes :

Si vous êtes plusieurs, une personne appelle les secours et va chercher le défibrillateur (qui est portable) pendant qu’une autre personne commence le massage cardiaque.

Vous devez allumer l’appareil, placer les électrodes (modèle enfant ou adulte) et suivre les consignes du défibrillateur. Il n’enverra un choc que si cela est nécessaire, il n’y a pas de danger.

Ne jamais éteindre le défibrillateur jusqu’à l’arrivée des secours.

CHANGEMENTS AU CHEF LIEU



Comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux ont lieu au chef-lieu.

L’abri de bus a été provisoirement déplacé devant l’immeuble du Salève.

Pour les poubelles, un seul container à ordures ménagères a été conservé à proximité de la salle polyvalente, les autres se trouvent à l’Agorespace.

Une clôture a été réalisée autour de l’aire de jeux et de l’Agorespace pour des raisons de sécurité.

